

BPa TCEEA

Travaux de conduite et d'entretien des engins agricoles

Apprentissage – Niveau 4

Objectifs professionnels de la formation :

Le BPA TCEEA prépare au métier de chauffeur mécanicien dans des exploitations agricoles, des entreprises prestataires (entreprises de travaux agricoles) ou des coopératives d'utilisation de matériels agricoles. Le chauffeur mécanicien prépare le chantier et le matériel. Il conduit les différents matériels de l'entreprise en tenant compte des caractéristiques de la parcelle, de la culture en place et des instructions du chef d'exploitation. Il réalise les opérations d'entretien de premier niveau. Il est capable d'identifier une panne, de faire des réparations simples et de réviser le matériel.

Programme :

10 Unités Capitalisables

3 UC Générales:

UC G1: Traitement de l'information et communication

UC G2: Domaine civique, social et économique

UC G3: Environnement et sécurité.

2 UC d'Option:

UCO 1: Connaissance du vivant.

UCO 2: Technologie des machines.

3 UC de Spécialité relatives aux pratiques professionnelles.

2 UC d'Adaptation Régionale à l'Emploi:

UCARE 1: Soudure et travaux du fer.

UCARE 2: Utilisation de matériel parcs et jardins.

Moyens et méthodes pédagogiques :

Pour vous aider, une pédagogie active est mise en œuvre. Elle se base sur votre vécu en entreprise, vous missionne pour observer, découvrir, essayer, pratiquer sur le terrain. Ainsi, elle vous permet de développer pas à pas vos savoirs, savoirs faire et savoirs être

Débouchés et poursuites d'études :

Débouchés professionnels :

Le Bpa TCEEA permet de travailler en exploitation agricole de grandes cultures, entreprises de travaux agricoles et/ou commerciales, de distribution d'agroéquipement CUMA afin de participer à la conduite de chantier et/ou de l'atelier.

Poursuites d'études :

BAC PRO AGROEQUIPEMENT

BAC PRO MAINTENANCE DES MATERIELS

Evaluation :

Contrôle continu en 10 capacités évaluées par des entretiens d'explicitation à partir de situations professionnelles

Les Unités Capitalisables sont indépendantes les unes des autres et peuvent être obtenues dans n'importe quel ordre. Le titre est validé dès lors que les 10 UC qui le constituent sont obtenues.

Conditions d'admission :

Avoir entre 16 et 29 ans

Avoir signé un contrat d'apprentissage avec une exploitation agricole ou une entreprise para-agricole

Durée de la formation : 2 ans

Délais d'accès : Entretien dans les 30 jours suivant le 1^{er} contact

Accessibilité :

Les locaux sont desservis par les transports en commun (gare, métro, bus) et sont entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite. Réglementation ERP – Orientation et adaptation pédagogique possible, tutorée par un référent handicap.

Tarif de la formation :

Pour 12 mois : 7500 € / Formation prise en charge par les OPCO et les financements obtenus par le CFA. Le reste à charge pour l'apprenti et l'entreprise est donc nul.

Sites de formation :

Bourbourg